

**Nom du produit:** LEGEND\* Fungicide**Date de révision:** 2013/01/18**Date d'impression:** 18 Jan  
2013

Dow AgroSciences S.A.S. vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### 1.1 Identificateurs de produit

**Nom du produit**

LEGEND\* Fungicide

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées**

Produit phytosanitaire

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ**

Dow AgroSciences S.A.S.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Marco Polo, Bâtiment B  
B.P. 1220  
790 Avenue du Docteur Donat  
ZAC du Font de l'Orme 1  
06254 MOUGINS CEDEX  
France

Information aux clients:

(0) 493 95 60 00

[SDSQuestion@dow.com](mailto:SDSQuestion@dow.com)

### 1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

0033 388 736 000

**Contact local en cas d'urgence:**

00 33 388 736 000

ORFILA: 01.45.42.59.59

## Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

TM \* Marque déposée de Dow AgroSciences LLC

	R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
N	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon les Directives CE

#### Symbole de danger:

Xi - Irritant  
N - Dangereux pour l'environnement

#### Risques particuliers:

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

#### Conseils de prudence:

S24 - Éviter le contact avec la peau.

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S37 - Porter des gants appropriés.

S57 - Utiliser un moyen de confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu environnant.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## 2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

## Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélange

Ce produit est un mélange.

No.-CAS / No.-CE / Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
<b>No.-CAS</b> 124495-18-7 <b>No.-CE</b> Not available <b>Index</b> 613-138-00-7	—	22,6 %	quinoxifène; 5,7-dichloro-4-(p-fluorophénoxy)quinoline	Skin Sens., 1, H317 Aquatic Acute, 1, H400 Aquatic Chronic, 1, H410
<b>No.-CAS</b> 57-55-6 <b>No.-CE</b> 200-338-0	01- 2119456809- 23	< 10,0 %	Propylène glycol#	Non classé.
<b>No.-CAS / No.-CE / Index</b>	<b>Quantité</b>	<b>Composant</b>	<b>Classification 67/548/CEE</b>	
<b>No.-CAS</b> 124495-18-7 <b>No.-CE</b>	22,6 %	quinoxifène; 5,7-dichloro-4-(p-fluorophénoxy)quinoline	R43; N: R50, R53	

Not available		e	
<b>Index</b>			
613-138-00-7			
<b>No.-CAS</b>	< 10,0 %	Propylèneglycol#	Non classé.
57-55-6			
<b>No.-CE</b>			
200-338-0			

# Substance(s) avec une valeur limite d'exposition professionnelle.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.  
Voir la section 16 pour le texte complet des phrases R.

## Section 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**Ingestion:** Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe «Description» de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

## Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

## Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

## Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Bien se laver après manipulation. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

**Autres précautions:** Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Veuillez consulter l'étiquette du produit.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Propylèneglycol	WEEL (USA)	VME Aérosol.	10 mg/m3
quinoxyfen; 5,7-dichloro-4-(p-fluorophénoxy)quinoline	Dow IHG	VME	5 mg/m3 D-SEN

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « D-SEN » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité de provoquer une sensibilisation cutanée, d'après les données obtenues chez les humains et les animaux.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Les lunettes de sécurité avec écrans latéraux doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**-Protection des mains:** Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène chloré. Néoprène. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel (« latex »). Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant: filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols, type AP2.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

**Mesures techniques**

**Ventilation:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Blanc cassé
<b>Odeur</b>	Faible
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>pH</b>	8,0 (@ 1 %) <i>Electrode de pH</i> (suspension aqueuse 1%)
<b>Point de fusion</b>	Sans objet
<b>Point de congélation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>	Aucune donnée d'essais disponible.
<b>Point d'éclair - coupelle fermée</b>	> 93,3 °C <i>Setaflash, coupelle fermée, ASTM D3278</i>
<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
<b>Tension de vapeur</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b>	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	130 mPa.s
<b>Viscosité cinématique</b>	117 mm <sup>2</sup> /s
<b>Propriétés explosives</b>	Non
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas de hausse significative (>5°C) de la température.

**9.2 Autres informations**

**Densité du liquide** 1,11 g/cm<sup>3</sup> @ 21 °C *Densimètre numérique*

## Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage».

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Polymérisation ne se produira pas.

**10.4 Conditions à éviter:** L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

**10.5 Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène. Oxydes d'azote.

## Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Ingestion

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Pour un ou des produits semblables: DL50, rat > 2.000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

##### Risque d'aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

##### Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Pour un ou des produits semblables: DL50, rat > 2.000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

##### Inhalation

Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

#### Domage oculaire / irritation des yeux

Essentiellement non irritant pour les yeux.

#### Corrosion / irritation de la peau

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

#### Sensibilisation

##### Peau

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes. Pour un ou des produits semblables: N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

##### Respiratoire

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

#### Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Sang.

#### Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

#### Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le fœtus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère.

#### Toxicité pour la reproduction

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

#### Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de génotoxicité sur des animaux ont donné des résultats négatifs.

**Toxicologie des composants - Chinofixen**

Inhalation	Concentration maximale pouvant être atteinte.. CL50, 4 h, Poussière, rat, mâle et femelle > 3,38 mg/l
------------	---

**Toxicologie des composants - Propylèneglycol**

Inhalation	Pas de mortalité à cette concentration. CL50, 2 h, Aérosol, lapin 317,042 mg/l
------------	--

**Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Matière très toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 inférieures à 1 mg/L pour les espèces les plus sensibles).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

Pour un ou des produits semblables: CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h: > 100 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

Pour un ou des produits semblables: CE50, Daphnia magna, 48 h: 0,2 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

Pour un ou des produits semblables: CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 72 h: 0,28 mg/l

**Toxicité pour les organismes résidant dans le sol**

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr: > 1.000 mg/kg

**12.2 Persistance et dégradabilité****Données pour le composant: quinoxyfen; 5,7-dichloro-4-(p-fluorophénoxy)quinoline**

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

**Stabilité dans l'eau (demi-vie):**

> 1 a

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
2 - 3 %	28 jr	Test OCDE 301B	Manqué

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
5,69 <sup>E</sup> -12 cm <sup>3</sup> /s	1,88 jr	

**Données pour le composant: Propylèneglycol**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. La biodégradation peut se produire dans des conditions anaérobies (en l'absence d'oxygène).

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
81 %	28 jr	Test OCDE 301F	Réussi
96 %	64 jr	Test OCDE 306	Sans objet

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Données pour le composant: quinoxyfen; 5,7-dichloro-4-(p-fluorophénoxy)quinoline**

**Bioaccumulation:** Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 4,66 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 5.040; Poisson; Mesuré



Données pour le composant: Propylèneglycol

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -1,07 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 0,09; Estimation

## 12.4 Mobilité dans le sol

Données pour le composant: quinoxyfen; 5,7-dichloro-4-(p-fluorophénoxy)quinoline

**Mobilité dans le sol:** Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 22.929 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $3,19^E-02$  Pa\*m<sup>3</sup>/mole.

Données pour le composant: Propylèneglycol

**Mobilité dans le sol:** Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** < 1 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $1,2^E-08$  atm\*m<sup>3</sup>/mole Mesuré

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Données pour le composant: quinoxyfen; 5,7-dichloro-4-(p-fluorophénoxy)quinoline

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Données pour le composant: Propylèneglycol

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

## 12.6 Autres effets néfastes

Données pour le composant: quinoxyfen; 5,7-dichloro-4-(p-fluorophénoxy)quinoline

Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: Propylèneglycol

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

# Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

# Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## ADR/RID

### 14.1 Numéro ONU

UN3082

### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom technique: Quinoxyfen.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Classe de risques: 9

**14.4 Groupe d'emballage**

GE III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Conditions spéciales: Donnée non disponible

Numéro d'identification du danger:90

**ADNR / ADN**

**14.1 Numéro ONU**

UN3082

**14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom technique: Quinoxyfen.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Classe de risques: 9

**14.4 Groupe d'emballage**

GE III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

**IMDG**

**14.1 Numéro ONU**

UN3082

**14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Quinoxyfen

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Classe de risques: 9

**14.4 Groupe d'emballage**

GE III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Polluant marin

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Numéro SME: F-A,S-F

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil**

**IBC**

Sans objet

**ICAO/IATA**

**14.1 Numéro ONU**

UN3082

**14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Quinoxyfen

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Classe de risques: 9

**14.4 Groupe d'emballage**

GE III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Sans objet

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

## Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

**France. Tableaux des maladies professionnelles** Propylèneglycol Tableau: 66

Propylèneglycol Tableau: 84

#### Code ICPE Nomenclature des installations classées (Loi 76/663 modifiée)

1172 Stockage et emploi de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement, très toxiques - A -

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour un usage adéquat et sécuritaire de ce produit, veuillez consulter les conditions d'utilisation stipulées sur l'étiquette.

## Section 16. AUTRES DONNÉES

### Mention de danger dans la section 3 «Composition/Informations sur les composants»

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases de risques dans la section Composition

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

### Révision

Numéro d'identification: 56560 / 3015 / Date de création 2013/01/18 / Version: 3.3

Code DAS: EF-1295

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

*Dow AgroSciences S.A.S. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus.*

*Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*